

SEGUR pour l'ensemble des travailleurs·ses du social et médico-social Plus d'oublié·es du SEGUR !

Nous devons nous rassembler et rappeler que c'est ensemble que nous rendons possible l'action sociale de proximité.

Le 29 juin, nous devons nous retrouver et démontrer qu'un·i·es on est plus fort·es !

L'intersyndicale SUD/CFDT/CGT revendique :

- ➡ L'attribution des 49 points d'indice du CTI Ségur, comme dans une majorité des collectivités, à l'ensemble des cadres d'emplois nommés dans le décret du 30 novembre 2022,
- ➡ La revalorisation du RIFSEEP pour les personnels qui ne sont pas nommés dans les textes en vigueur,
- ➡ Permettre aux professionnel·les du social et médico-social de travailler dans le respect des valeurs éthiques et déontologiques qui fondent leurs métiers.

Nous dénonçons un SEGUR qui exclu :

Monsieur CHENUT, Président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, ne cesse de rappeler qu'il a été le premier à mettre en œuvre le SEGUR dans sa collectivité et cela de manière restrictive. Et malgré ses engagements, aucune ouverture de discussion avec les syndicats et les agent·es. **Conseil départemental, Ville de Rennes : Même copie ! Ne dédisons pas le Président !** Et puis limiter les dépenses publiques, surtout quand il s'agit de la rémunération des fonctionnaires territoriaux, qui dit mieux !

Il y a maintenant un an que l'application du SEGUR en Ille-et-Vilaine a été actée pour une partie des agent·es du travail social et médico-social, **laissant un grand nombre de professionnel·les dans l'attente et l'oubli**. Les élu·es ont choisi d'exclure des agent·es pourtant éligibles au CTI SEGUR dans le décret, au motif qu'ils/elles ne feraient pas d'accompagnement socio-éducatif. C'est totalement injuste et incompréhensible. En 2022, il y avait urgence à ouvrir des négociations avant de prendre une décision hâtive. **Aujourd'hui, nous disons qu'il y a urgence à répondre aux multiples sollicitations des agent·es et des organisations syndicales. Il est temps que les inégalités salariales soient corrigées.**

A travail égal, salaire égal !

Au Département l'exécutif a fait le choix de diviser les équipes, alors même que nous savons que l'identité et le sens de notre travail se trouve dans le collectif. **A la ville de Rennes, la réponse a été négative pour tou·te·s les agent·es**. En choisissant d'exclure certain·es professionnel·les, c'est encore une fois le travail social et médico-social qui est attaqué et déconsidéré.

Pour un travail social et médico-social émancipateur et au service des rennais·es et bretilien·nes, nous demandons à ce que l'ensemble des métiers (accueil, accès aux droits, soutien administratif et accompagnement) qui œuvrent quotidiennement auprès des plus vulnérables quelque soient leurs âges et leurs besoins, soit reconnu et considéré de manière égale. Les élu·es constatent, tout comme nous, le manque d'attractivité dans nos secteurs fortement féminisés. Nous leur demandons d'agir concrètement en attribuant le SEGUR (CTI ou revalorisation RIFSEEP) aux travailleur·ses du social et médico-social.

Nous revendiquons le SEGUR pour l'ensemble des oublié·es.

L'intersyndicale SUD/CFDT/CGT a déposé un préavis de grève et appelle l'ensemble des agent·es du secteur social et médico-social à rejoindre la mobilisation.

- ➡ **RDV A PARTIR 8h15 ET JUSQU'EN DEBUT D'APRES-MIDI JEUDI 29 JUIN DEVANT L'HOTEL DU DEPARTEMENT (1 av de la préfecture) pour se faire entendre le jour de l'assemblée départementale.**
- ➡ **RDV A 12h30 DEVANT LE SIEGE DU CCAS DE RENNES (1 rue du griffon) pour un pique-nique contestataire et convivial.**